



CLASSIQUES  
GARNIER

« Conseil d'administration », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 122<sup>e</sup> année, n°  
3, 3 – 2022, p. 745-746

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13788-7.p.0233](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13788-7.p.0233)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2022. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Société d'Histoire littéraire de la France s'est réuni, après l'Assemblée générale de la Société, dans la Salle des Actes de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, le 18 novembre 2021, à partir de 11h20.

*Étaient présentes et présents* : Mmes Mireille Huchon, Christine Planté ; MM. Benjamin Bokobza, Jean-Marc Chatelain, Julien Dimerman, Alain Génétiot, Jeanyves Guérin, Christophe Martin, Sylvain Menant, Romain Menini, Olivier Millet, Pierre-Louis Rey.

*Excusées et excusés* : Mmes Carine Barbaferi, Delphine Denis, Anne Régent-Susini ; MM. Emmanuel Bury, Patrick Dandrey, Luc Fraisse, Dominique Quéro, Henri Scepi, Hubert Tubiana.

M. Sylvain Menant, président de la Société, ouvre la séance à 11h20 en remerciant les membres du CA qui ont pu se rendre disponibles pour cette réunion.

### *1. – Accueil des nouveaux membres du Conseil et renouvellement du Bureau*

M. Menant dit le plaisir qui est le sien de pouvoir compter sur la présence de MM. Julien Dimerman, Jeanyves Guérin et Denis Pernot dans le Conseil d'administration de la Société. La composition du Bureau est reconduite à l'unanimité.

### *2. Élection d'un nouveau membre d'honneur, Mme Callu, et de deux nouveaux vice-présidents*

Mme Florence Callu est élue membre d'honneur de la Société. MM. Jean-Marc Chatelain et Alain Génétiot en sont élus vice-présidents.

### *3. Perspectives financières de la Société*

M. Menant rappelle que les finances de la Société sont bonnes, comme le rapport du Trésorier l'a montré lors de l'Assemblée générale (voir le procès-verbal qui précède). Le président souligne qu'il serait souhaitable que la Société puisse disposer de trois ou quatre années d'avance de trésorerie, afin de parer à toute éventualité.

RHLF, 2022, n° 3, p. 745-746

#### *4. Approbation des remboursements de frais en l'absence des intéressés*

Les remboursements de frais sont approuvés.

#### *5. Manifestations en prévision*

Le Conseil revient sur l'organisation matérielle du Colloque Proust 2022, dont il a été fait mention lors de la précédente Assemblée générale. Une discussion s'engage en ce qui concerne les meilleures dates à choisir (25-26 novembre ?), ainsi que sur les lieux idoines pour accueillir cette manifestation d'importance.

#### *6. Questions diverses*

M. Millet engage la discussion sur la possibilité d'un colloque hors de France dans les années à venir. Par le passé, ce type d'événement délocalisé avait eu le remarquable mérite de contribuer au rayonnement international de la Société.

M. Menant approuve cette proposition. Il souligne en outre que le rôle de M. Chatelain, nouveau vice-président, pourrait aussi faciliter l'organisation d'événements dans lesquels la BnF serait partie prenante.

La séance est levée à midi.

Le Président de la Société,  
Sylvain Menant

Le Secrétaire,  
Romain Menini